

# **Rapport annuel 2015 du département des relations de travail et griefs du SEMB**

## **VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DES GRIEFS ET DES RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES SUCCURSALES**

Bonjour à tous,

L'année 2014 fut une année où plusieurs dossiers importants se sont finalement réglés. Nous avons finalisé des ententes importantes au sujet du logiciel SIGMA, de l'article 19 et sur l'article 21 qui vous sera présenté à l'AG-2015-03 débutant le 26 octobre prochain. Également, nous verrons se terminer le dossier Di Lillo d'ici la fin de cette année.

Nous avons procédé, tout au long de l'année, à des ajustements structurels du département, ce qui a permis une plus grande cohésion de l'équipe, afin de répondre aux besoins des membres et de préparer la négociation de 2017.

Le département a procédé à l'élaboration de plusieurs outils supplémentaires et à la mise à jour de plusieurs autres au profit des membres et de l'ensemble du conseil général, ce qui a permis d'améliorer la compréhension de tous et chacun des divers volets des relations de travail. Tout ceci en tentant d'augmenter nos communications envers vos élus afin que l'information circule de façon fluide et efficace.

Le département des relations de travail du SEMB est resté très attentif à la consultation en vue de la négociation collective de 2017, et travaille sans relâche afin de s'assurer que nous serons fins prêts pour ce moment crucial pour tous. Je ne peux que vous assurer que je ferai tout en mon pouvoir pour que le département soit à son meilleur pour mener à bien cet immense défi, et que toutes mes décisions seront prises en fonction de vos intérêts.

### ***Le comité de relations de travail :***

Benjamin Chicoine, François Vaillancourt et Joanie Brousseau

Le comité de relations de travail discute de tous les problèmes d'interprétation de la convention collective, et de tout autre problème relié au travail ou à la convention collective. C'est aussi dans ce comité que certaines négociations ont lieu pour plusieurs situations décrites à la convention collective. Le CRT se réunit une fois par mois et cette année, le comité a traité pas moins de 75 sujets pour lesquels nous avons obtenu des règlements avantageux pour les membres et l'organisation.

### ***Le comité de griefs central :***

Véronique Papillon, Amélie Valois-Desjardins et Joanie Brousseau

Le comité de griefs central traite la grande majorité des griefs du SEMB. Depuis le début de l'année jusqu'au 30 septembre 2015, 980 griefs ont été déposés, pour une prévision d'environ 1 215 griefs d'ici la fin de l'année comparativement à 1 050 en 2014 et 1 048 en 2013. Donc si la tendance se maintient, il y aura une augmentation marquée de dépôts de griefs pour l'année 2015. On peut remarquer que le grand groupe qui couvre environ 55% des griefs déposés sont les griefs déposés en vertu de l'article 21 :00, griefs qui contestent des mesures disciplinaires allant du simple avis verbal au congédiement.

Un total de 29 lettres d'entente ont été négociées dans l'intérêt des membres depuis le début de l'année jusqu'à octobre, celles qui touchent l'ensemble des membres SEMB sont :

- Article 21 : Une entente de principe a été complétée le 16 octobre et sera votée par vous lors de la prochaine assemblée générale débutant le 26 octobre prochain.

- SIGMA : Qui touche la correction du logiciel d'assignation SIGMA. Celui-ci n'appliquait pas conformément la convention collective à de multiples niveaux.

-Article 19 : Il avait été établi que les dispositions de l'article étaient discriminatoires envers les pères adoptifs versus biologiques; un règlement avantageux pour ceux-ci a été conclu et les réclamations ont été versées aux membres concernés le 10 septembre dernier.

-Di Lillo : Les dernières discussions au sujet de l'élaboration de la réclamation ont été complétées et la SAQ procèdera au paiement sous peu.

-Arbitrage, besoins CPOS/COS : Ce dossier concerne le différend au sujet de l'interprétation sur les besoins de CPOS versus COS entre le SEMB et la SAQ. Le dossier a été mis sur la glace dû à des raisons de santé d'un intervenant de la SAQ durant toute l'année, mais cet arbitrage important recommencera le 30 octobre prochain.

Comme les années passées, le SEMB a planifié plusieurs dates d'arbitrages qui se sont soldées, la plupart du temps, en ententes hors cour où dans plusieurs cas, cela nous a permis de régler plusieurs dossiers par date prévue.

### ***Les comités de griefs régionaux***

Les délégués régionaux de chaque région du Québec

Ces comités sont tenus par les délégués régionaux de chaque région. Le délégué régional de votre région vous fera un bilan lors de la prochaine assemblée générale AG-2015-03 débutant le 26 octobre 2015.

### ***Le comité de suivi des griefs régionaux***

Julie Bergeron et Jean-François Bordeleau

Ce comité a été mis sur pied afin de procéder à la révision des griefs régionaux. Deux fois par année, le comité traite tous les griefs régionaux non réglés et qui ont plus de six mois et les règle avec l'employeur. Le comité a été mis en suspend temporairement, afin de solutionner les problèmes probants de fonctionnement qui occasionnent des délais de règlement des griefs régionaux trop élevés.

J'aimerais remercier l'équipe des relations de travail et notre conseillère de la CSN, avec qui je travaille jour après jour, pour l'excellent travail qu'ils ont accompli durant l'année 2015 :

Véronique Papillon, déléguée en chef ;

Amélie Valois-Desjardins, conseillère en relations de travail (griefs) ;

Julie Côté, gestionnaire syndicale de SIGMA et mouvement du personnel ;

Maxime Vallée-Landry, conseiller en relations de travail (convention collective) ;

François Vaillancourt, conseiller à la convention collective (formation/information) ;

Maxime Pichette, conseiller à la convention collective (réclamations) ;

Alain Grenier, conseiller à la convention collective (réclamations) ;  
Mélania Bertrand-Bastien, conseillère à la convention collective (réclamations) ;  
Josée Nault, adjointe administrative pour les relations de travail du SEMB ;  
Joanie Brousseau, conseillère de la FEESP.

Finalement, j'aimerais remercier les militants qui sont passés aux relations de travail cette année pour nous donner un coup de main !



**Benjamin Chicoine**  
Vice-président responsable des relations de travail  
et des griefs pour les succursales  
SEMB SAQ (CSN)